Salagou Cœur d'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PÔLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU
Salagou Cœur d'Hérault

RPQS

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'Eau Potable

2025

INTRODUCTION

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) est un document produit par chaque service d'eau et d'assainissement afin de rendre compte aux usagers du prix ainsi que de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Il a pour objectif de garantir la transparence dans la gestion des services publics assurant la compétence « eau et assainissement » sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontais.

Pour ce faire, il fait état d'un certain nombre d'indicateurs de performance et qualité du réseau d'adduction et de distribution du territoire.

Les indicateurs de performance du service présentés ci-après reprennent l'intégralité des indicateurs introduits pas le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT).

Le présent rapport concerne les communes dont la gestion de l'eau potable est assurée par le Pôle Intercommunal de l'Eau (régie intercommunale).

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 1

I.1. LE TERRITOIRE 1

I.2. LES MISSIONS DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE EXERCEES PAR LE POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU 2

I.3. LES MODES DE GESTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS 3

I.4. LE POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU EN QUELQUES CHIFFRES 4

I.5. BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ 5

I.5.1. Les faits marquants de 2025 5

I.5.2. Les marchés publics 5

I.5.3. Les demandes de travaux 6

I.5.4. Les travaux réalisés 6

I.5.5. Le service administratif 7

II. LES CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES TECHNIQUES DU POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU 9

II.1. LE PATRIMOINE DU SERVICE 9

II.1.1. Les ouvrages de production 9

II.1.2. Les ouvrages de stockage 11

II.1.3. Le réseau 12

II.2. LES USAGERS DU SERVICE EAU POTABLE 13

II.3. LA PRODUCTION D'EAU POTABLE 14

II.3.1. Volumes prélevés en 2025 14

II.3.2. Volumes vendus 16

II.3.3 Volumes achetés à d'autres services 16

II.3.4 Autres volumes 16

II.3.5 Bilan des volumes eau potable 2025 16

III. TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 16

III.1. TARIFS EN VIGUEUR 17

III.2. FACTURE D'EAU 17

IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 19

IV.1. PROTECTION DES RESSOURCES 19

IV.2. QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE 19

IV.3 INDICATEURS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX 21

IV.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU 21

V. FINANCES ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE 23
V.1. ENDETTEMENT DU SERVICE 23
V.2. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 23
V.3. RECETTES ET FRAIS DU POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU 23
V.3.1. Section exploitation 23
V.3.2. Section investissement 24
VI. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS 25
VII. ANNEXES 26
VII.1. DÉTAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR COMMUNE 26
VII.2. DETAIL DES VOLUMES VENDUS 28
VII.3. DETAIL DES AUTRES VOLUMES 30
VII.4. CALCUL DES INDICATEURS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX 31

Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique de la Communauté de communes du Clermontais au sein du département de l'Hérault 1
Figure 2 : Modes de gestion de la compétence eau potable sur le territoire de la CCC 3
Figure 3 : Linéaire de réseaux AEP renouvelés depuis 2018..... 6
Figure 4 : Interventions sur fuite pour chaque commune du périmètre de la régie 7
Figure 5 : Evolution du nombre d'abonnés du PIE 13
Figure 6 : Evolution des volumes annuels prélevés par le PIE (m^3) 14
Figure 7 : Origine des volumes prélevés 15
Figure 8 : Volumes prélevés par commune (en %) 15
Figure 9 : Bilan des volumes 2025.....16
Figure 10 : Part des différents éléments constituants la facture d'eau potable pour 120 m3 .18
Figure 11 : Part de chaque composant de la facture d'eau 18
Figure 12 : Evolution du rendement de réseau 22
Figure 13 : Evolution de l'ILP et ILC 22

Liste des tableaux

Tableau 1 : Marchés publics établis par le PIE en 2025 5
Tableau 2 : Ouvrages de production du PIE 10
Tableau 3 : Ouvrages de stockage du Pôle Intercommunal de l'Eau 11
Tableau 4 : Linéaire du réseau d'eau potable du Pôle Intercommunal de l'Eau 12
Tableau 5 : Nombre d'abonnés par commune 13
Tableau 6 : Volumes achetés à d'autres collectivités (m3) 16
Tableau 7 : Evolution du prix de l'eau potable par m3 pour une facture de 120m3 (prix TTC) 17
Tableau 8 : Evolution du prix de la facture d'eau type pour 120 m3 18
Tableau 10 : Analyses réalisées 2025 pour chaque commune 20
Tableau 10 : Evolution des indicateurs de performance réseaux 21
Tableau 11 : Capital restant dû.....23
Tableau 12 : Montants de la dette remboursés en 2025 23
Tableau 13 : Dotation aux amortissements.....23
Tableau 14 : Recettes d'exploitation eau potable de la collectivité 23
Tableau 15 : Dépenses d'exploitation eau potable de la collectivité.....24
Tableau 16 : Investissements d'équipements réalisés 24
Tableau 17 : Subventions d'équipements perçues.....24
Tableau 18 : Tableau récapitulatif des indicateurs 2025 25
Tableau 19 : Détail des volumes produits en 2025 (m3) 27
Tableau 20 : Détail des volumes vendus (m3) 30
Tableau 21 : Autres volumes (m3).....30
Tableau 22 : Eléments de calcul des indicateurs de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux.....32
Tableau 23 : Indicateurs de performance des réseaux des communes 34

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. LE TERRITOIRE

Créée en 2001, la communauté de communes du Clermontais (CCC) s'étend sur un territoire de 250 km^2 regroupant 21 communes.

(Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint Félix de Lodez, Salasc, Usclas d'Hérault, Valmascle et Villeneuvette).

Ce bassin de vie situé à 30 minutes de Montpellier et Béziers, représente plus de 28 000 habitants.

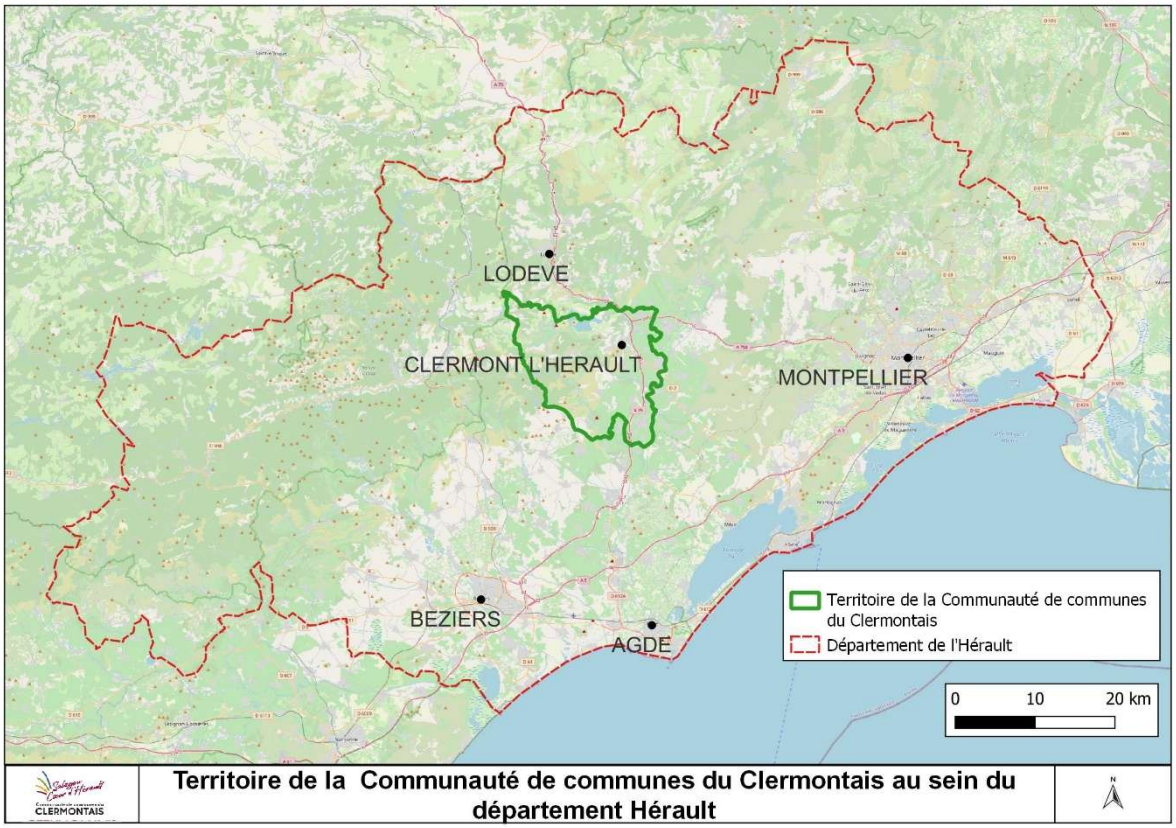

Figure 1 : Situation géographique de la Communauté de communes du Clermontais au sein du département de l'Hérault

I.2. LES MISSIONS DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE EXERCEES PAR LE POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU

La compétence eau potable a été transférée à la Communauté de communes du Clermontais au 1er janvier 2018. Cette compétence est exercée par la Régie du Pôle Intercommunal de l'Eau sur l'ensemble du territoire à l'exception de la commune d'Usclas d'Hérault qui relève du Syndicat Mixte d'Eau Potable de la Vallée de l'Hérault.

Sa mission principale consiste à prélever de l'eau brute, y appliquer un traitement au besoin puis à acheminer l'eau potable du point de prélèvement jusqu'au robinet du consommateur. Elle assure en parallèle le traitement des eaux usées avant son rejet au milieu naturel.

Le Pôle Intercommunal de l'Eau a pour missions de :
- Informer les usagers et répondre à leurs demandes éventuelles,
- Sécuriser les ressources en eau et s'engager dans une politique d'économie d'eau,
- Préserver la qualité des milieux naturels en maîtrisant le traitement de l'eau,
- Harmoniser et améliorer la qualité des services actuels.

Ses missions principales peuvent se décomposer en plusieurs points :

- La gestion de la ressource :
    - Assurer un suivi régulier des ressources en eau du territoire (suivi quantitatif permettant de s'assurer de la disponibilité de la ressource mais également un suivi qualitatif garantissant une eau potable aux usagers),
    - Protéger les sites de prélèvement par la mise en place de DUP (Dossier d'Utilité Publique).

- L'exploitation et la mise à disposition de la ressource :
    - Assurer le prélèvement de la ressource,
    - Garantir le traitement de l'eau pour la rendre potable,
    - Assurer le stockage de l'eau potable afin de permettre l'accès aux usagers tout au long de la journée,

- L'achat d'eau en gros :
    - Toute l'eau distribuée sur le territoire ne provient pas forcément des communes membres de la CCC. C'est notamment le cas pour :
        - La commune de Lacoste dont un achat d'eau est réalisé à la Communauté de communes du Lodévois et Larzac,
        - La commune de Saint Félix de Lodez dont un achat d'eau est réalisé à la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault,
    - Le Pôle Intercommunal de l'Eau peut également être amené à organiser le portage d'eau par camion ou la distribution d'eau en bouteille avec l'appui des dispositifs proposés par le département de l'Hérault dans le cadre de difficulté d'approvisionnements particulièrement sévères.

- La distribution de l'eau :
    - La Distribution en gravitaire ou sous pression auprès des abonnés.

I.3. LES MODES DE GESTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

La compétence eau potable est exercée :

- En régie directe par le Pôle Intercommunal de l'Eau sur 20 communes :
    - Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Clermont l'Hérault, Ceyras, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Saint Félix de Lodez, Salasc, Valmascle et Villeneuvette.

- En régie sur la commune d'Usclas d'Hérault par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Hérault (SMEVH), syndicat crée en 1937 et qui est l'un des plus anciens établissements publics du département de l'Hérault. La communauté de communes du Clermontais est adhérente à ce syndicat par représentation-substitution de la commune d'Usclas d'Hérault.

Au 1er janvier 2025, la commune de Péret, auparavant gérée en Délégation de Service Public par la Pérétoise des Eaux, a été intégrée dans le périmètre de la régie de l'eau potable du Pôle Intercommunal de l'Eau.

Depuis le 1er janvier 2023, les communes de Clermont l'Hérault, Nébian et Villeneuvette ont été intégrées au périmètre de la régie suite au contrat de Délégation de Service Public avec la SAUR qui s'est achevé au 31 décembre 2022.

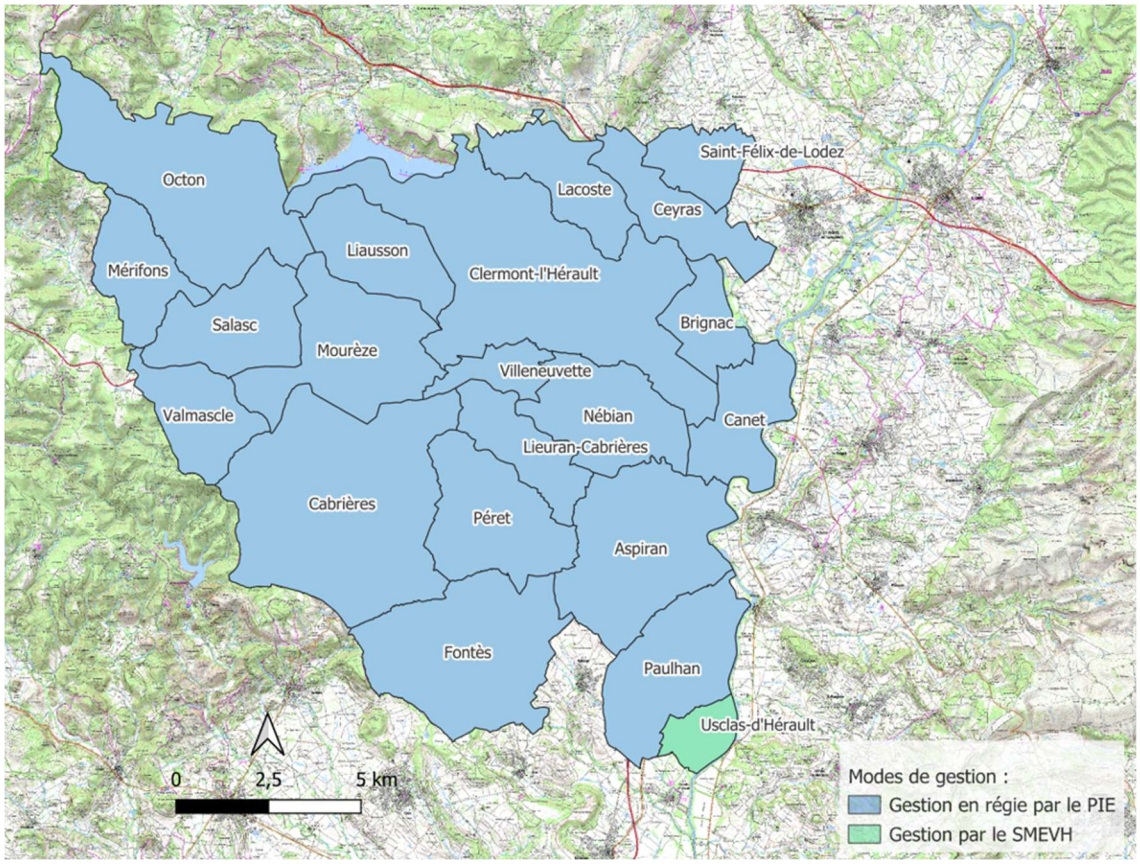

Figure 2 : Modes de gestion de la compétence eau potable sur le territoire de la CCC

I.4. LE POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants

31 757

Nombre d'abonnés

15 511

Nombre d'ouvrages de prélèvement

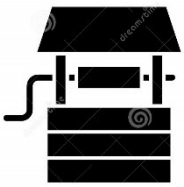

26

Nombre de réservoirs

33

Linéaire total de réseau

309

Rendement du réseau (%)

74,5

Taux de conformité (en %)

98,14%

Consommation moyenne (m3/an/habitant)

117,4

Prix de l'eau (€ TTC) au 1er janvier 2026

2.35 €

I.5. BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ

I.5.1. Les faits marquants de 2025

La pluviométrie de l'année 2025 est représentative d'une année « moyenne » dans la plaine de l'Hérault.

Dans ce contexte, aucune livraison d'eau pour déficit des ressources locales n'a été réalisée comme les années passées mais une vigilance particulière a été portée sur le suivi de la ressource en eau et des mesures de restrictions à appliquer conformément aux arrêtés préfectoraux.

L'année 2025 est marquée par la reprise en régie de la gestion de l'eau potable sur la commune de Péret.

I.5.2. Les marchés publics

En 2025, plusieurs consultations ont été lancées pour l'attribution de marchés pour la réalisation de prestations ou de travaux sur les infrastructures d'eau potable.

Nature du marché	**Nature de l'opération**
Marché	2025-01-Aménagement du forage de Péret
Accord-cadre multi-attributaire de travaux	2025-04 Réalisation de travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement *Bons de commande de travaux réalisés sur Clermont l'Hérault Octon, Aspiran et Paulhan*
Accord-cadre multi-attributaire de fournitures courantes et de services	2025-06 Curage, ITV, essais préalables à la réception de travaux de réseaux d'eau et d'assainissement.
Accord-cadre multi-attributaire de fournitures courantes et de services	2025-15 Maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les infrastructures de l'eau potable et de l'assainissement

Tableau 1 : Marchés publics établis en 2025

I.5.3. Les demandes de travaux

Les services du Pôle Intercommunal de l'Eau (PIE) sont régulièrement sollicités pour avis lors de travaux réalisés sur le domaine public ou privé.

Afin de prévenir les risques d'endommagement des réseaux enterrés, les travaux envisagés à proximité doivent être déclarés.
En tant que propriétaire et exploitant des réseaux humides, le PIE est consulté lorsque des maîtres d'ouvrage ou exploitants souhaitent réaliser des interventions.

En 2025, **1113 sollicitations auprès du PIE ont été réalisées** (DT / DICT / ATU).

En parallèle**,** les services du PIE sont également amenés à réaliser des travaux à proximité de réseaux aériens ou enterrés**. Dans ce cadre 656 demandes de travaux ont été rédigées par le PIE** (source déclaration SOGELINK DT /DICT/ ATU).

I.5.4. Les travaux réalisés

Réseau de distribution :
En 2025, **2 500 mètres de réseau de distribution eau potable ont été renouvelés**
Ces renouvellements et nouveaux réseaux concernent :

- 458m sur Aspiran,
- 600m sur Ceyras,
- 306 Nébian,
- 890m sur Octon,
- 246m sur Paulhan,

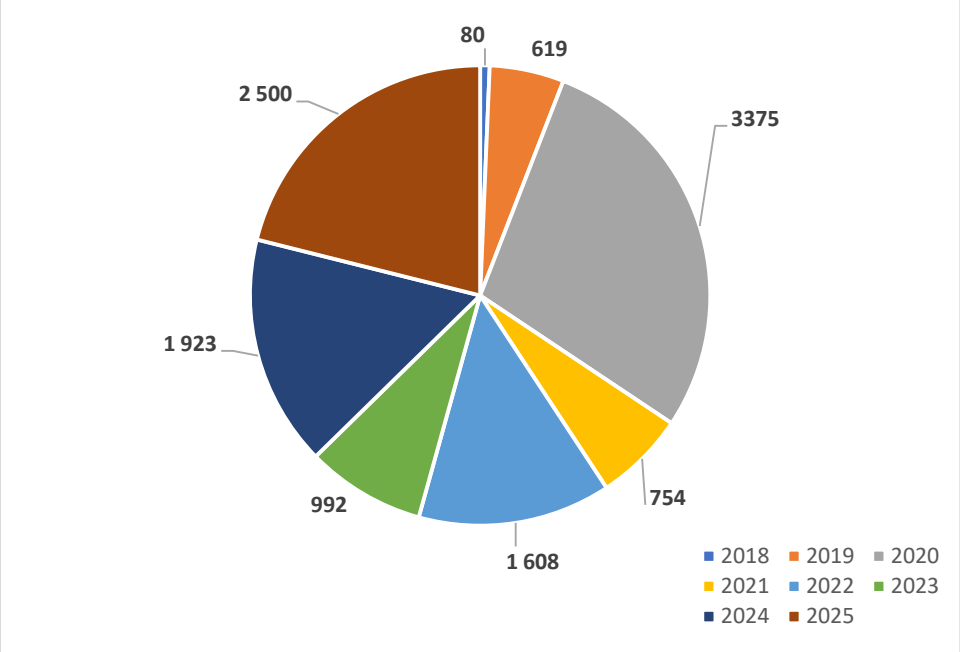

Figure 3 : Linéaire de réseaux AEP renouvelés depuis 2018

Réparation de fuites et interventions diverses :
Le PIE a un marché à bon de commande avec l'entreprise ALR et la SAUR pour les interventions sur fuites nécessitant un terrassement.
En 2025, les entreprises ALR et la SAUR sont intervenues sur **156 fuites.**

En parallèle, **64** interventions pour la création de **branchements neufs** ont été réalisés.

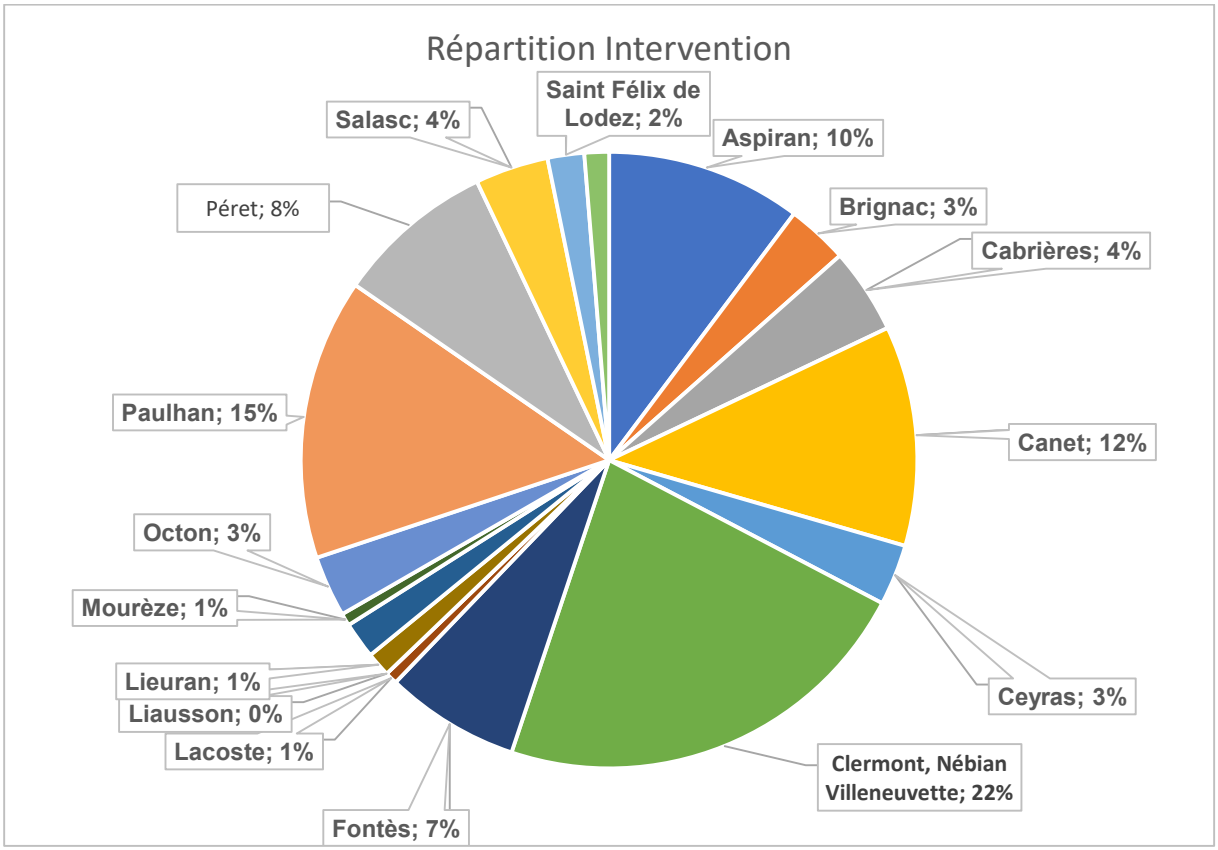

Figure 4 : Interventions sur fuite pour chaque commune du périmètre de la régie

I.5.5. Le service administratif

Le service administratif en charge de la facturation de l'eau et de l'assainissement est composé de **7 agents** en 2025.

- 1 chef de service,
- 1 assistante administrative et financière,
- 2 agents pour l'accueil du public,
- 3 agents pour la gestion de la facturation à l'usager,

Le nombre de contrats actifs est de **15 734 contrats actifs** (au 27/02/2026) avec :

- 6772 contrats mensualisés,
- 489 contrats prélevés à échéances,

La **facturation 2025** s'élève à **6 701 265 € TTC** (incluant le flux des abonnés mensualisés) dont :

- 3 872 994 € TTC en état facturé (payées en régie),
- 2 015 251 €TTC de prélèvement des abonnés mensualisés (prélèvements des échéanciers de mars à novembre 2025),
- 813 020 € TTC factures en attente de paiement (les factures seront transférées à la DDFIP fin août 2026).

Détails complémentaires des informations précédentes sur la facturation :

- 226 985 €TTC de factures annulées,
- 56 652.10 € TTC factures négatives "en attente" seront, sur demande de l'abonné, soit remboursées soit déduites de la facturation 2026 ou des factures de résiliation (401 factures).

Pour les abonnés non mensualisés, l'émission de ces factures s'effectue durant le mois de juin pour les factures intermédiaires ainsi qu'en octobre-novembre pour les factures de solde.

Pour les abonnés mensualisés, les échéanciers de paiement courent de mars à novembre avec une facture de solde au mois de décembre.

Le nombre de factures générées est de **27 029 factures en 2025**, dont la répartition est la suivante :

- 316 annulées,
- 4 921 en attente de paiement,
- 21 792 facturées (et réglées par les abonnés).

Les **saisies des paiements** en 2025 (des factures générées en 2025 et antérieures) – réalisées par les agents du service administratif sont les suivant :

- 10 267 saisies de chèque (du 01/01/2025 au 27/2025),
- 1188 paiements par CB au guichet PIE,
- 295 paiements en Espèces,
- 5 840 Paiements par virements bancaires,
- 1 351 paiements Via l'Espace abonné – TIPI (automatisé),
- 1 726 factures impayées de 2023 passées en état facturées pour un montant global de 354 604.99€,

Les **nouveaux contrats** en 2025 saisis sont au nombre de 1 331, tandis que les **contrats résiliés** sont au nombre de 1080.

Le nombre de fiches de réclamations s'élève à **648** (internes/appels/mails) dont **164** dossiers de demande de plafonnement au titre de la loi Warsmann instruits.

II. LES CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES TECHNIQUES DU POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU

II.1. LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le Pôle Intercommunal de l'Eau exploite **26 ouvrages de production** sur 18 communes de son territoire. Sur ces 26 ouvrages, 212 correspondent à des forages ou puits et 4 à des sources captées.

Ces 26 ouvrages représentent un **volume annuel de prélèvement autorisé par Déclaration d'Utilité Publique de 3 524 231 m³.**

En 2025, le nouveau forage de Péret a été aménagé. Il est opérationnel d'un point de vue technique et les autorisations de DUP et d'exploiter sont en cours d'instruction.

II.1.1. Les ouvrages de production

		Ouvrages de production			
Commune	Nom de l'ouvrage	Autorisation DUP			Type de traitement
		Volume horaire (m³/h)	Volume quotidien (m³/j)	Volume annuel (m³/an)	
Aspiran	Forage de la Plaine	54	925	150 000	Station de Famajou Chlore gazeux
Brignac	Forage Ouest Forage Rivière	40	200	73 000	Chlore gazeux
Cabrières	Source Boutouri	/	/	/	/
	Forage Estabel	30	225	59 400	Chlore gazeux
	Forage des Crozes	/	/	/	Chlore gazeux
Canet	Champ captant du Clocher	95	1 900	400 000	
Ceyras	Forage de Cambous	40	800	292 000	Chlore gazeux
	Puits de Roujals	5	10	9 050	
	Forage de Roujals	15	177	54 855	
	Forage de Rabieux	40	570	208 050	Chlore gazeux
Clermont l'Hérault	Forage de l'Aveyro	100	2 000	548 500	Chlore gazeux
	Forage du Mas de Mare	100	2 000	548 500	
Fontès	Forage de Carlencas	1 200 (révision en cours)	/	/	Chlore gazeux
Liausson	Forage du Mont Liausson	10	110	24 500	Chlore liquide

		Ouvrages de production			
Commune	Nom de l'ouvrage	Autorisation DUP			Type de traitement
		Volume horaire (m^3/h)	Volume quotidien (m^3/j)	Volume annuel (m^3/an)	
Lieuran-Cabrières	Forage du Lavoir	8		58 400	Chlore gazeux
Mérifons	Forage Mas Canet	5	45	10 520	UV
Mourèze	Forage village				Chlore liquide
Nébian	Source Vallombreuse	1 800			Chlore gazeux
Octon	Forage Garajou	18	225	27 000	Filtration sur Charbon actif (traitement de l'Arsenic) et chlore gazeux
	Source Font Majol			21 000	
Paulhan	Forage du Rieu	120	2 400	876 000	Filtration Charbons actifs (traitement des pesticides) et chlore gazeux
Péret	Puits des Condamines	20	360	115 000	Chlore Gazeux
	Forage des Condamines	Procédure en cours			
Salasc	Source de la Gloriette			42 700	Chlore gazeux
Valmascle	Forage Mas Nouguier	2.4	22	5 756	Chlore liquide
Villeneuvette	Source du Pont de l'Amour				Chlore gazeux
TOTAL		**3 702**	**11 939**	**3 524 231**	

Tableau 2 : Ouvrages de production du PIE

II.1.2. Les ouvrages de stockage

Ouvrages de stockage			
Commune	**Nom de l'ouvrage**	**Capacité (m3)**	**Type de distribution**
Aspiran	Réservoir Piochet	500 (2x250)	Gravitaire
Brignac	Réservoir de Brignac	90	Surpressée
Cabrières	Réservoir du village	500 (2x250)	Gravitaire
	Réservoir des Crozes	50	Gravitaire
Canet	Réservoir Vieux	400	Haut et Bas service gravitaire et surpressé (quartier chemin de Rieu)
	Réservoir Neuf	500	
Ceyras	Reprise de Roujals	300	Gravitaire
	Réservoir Pigné	300	
	Réservoir Saint Père	60	
Clermont l'Hérault	Réservoir Cabrié Haut	250	Gravitaire
	Réservoir Cabrié Moyen	400	Gravitaire
	Réservoir Cabrié Bas	500	Gravitaire
	Réservoir Gorjan	800	Gravitaire
	Réservoir Pioch	2 500 (2x1250)	Gravitaire
Fontès	Réservoir Fontès	300 (2x150)	Gravitaire et surpressé
Lacoste	Réservoir Lacoste	150	Gravitaire
	Réservoir Mas Audran	70	
Liausson	Réservoir Liausson	90 (2x45)	Gravitaire
Lieuran Cabrières	Réservoir Lieuran	240 (2x120)	Gravitaire
Mérifons	Réservoir Mérifons	150	Gravitaire
Mourèze	Réservoir Mourèze	60	Surpressé
Nébian	Navis	200	Gravitaire
	Villeneuvette	700	Gravitaire
Octon	Réservoir Octon	150	Gravitaire
Paulhan	Réservoir Paulhan	800	Gravitaire
Péret	Réservoir de Buissière	500	Gravitaire
	Réservoir Notre Dame	250 (2 x 125)	Gravitaire
	Réservoir Mermoz	75	Gravitaire
Saint Félix de Lodez	Réservoir St Félix	400	Gravitaire
	Réservoir Saint Saturnin (CCVH)	1 500	Gravitaire
Salasc	Ancien réservoir	200 (2x100)	Gravitaire
	Nouveau réservoir	200	Gravitaire
Valmascle	Réservoir Mas Nouguier	40	Gravitaire
Capacité totale de stockage (m3)		**13 725**	

Tableau 3 : Ouvrages de stockage du Pôle Intercommunal de l'Eau

II.1.3. Le réseau

Le réseau d'adduction (réseau reliant le point de prélèvement au point de traitement) représente un linéaire d'environ **37,3 km**.

Le réseau de distribution (reliant le point de traitement aux compteurs des abonnés) s'étend sur près de **272 km**.

Commune	Linéaire du réseau d'adduction (m)	Linéaire du réseau de distribution (m)
Aspiran	3 348	13368
Brignac	609	5 009
Cabrières	1 679	8989
Canet	1 802	22 814
Ceyras	3 482	14 252
Clermont l'Hérault	6 347	74 453
Fontès	7 486	9 289
Lacoste	2 261	3 884
Liausson	30,8	3 949
Lieuran Cabrières	236	3 206
Mérifons	176	7 242
Mourèze	13	2 383
Nébian	607	17 039
Octon	2 616	8 777
Paulhan	427	32 297
Péret	2 900	10 200
Saint Félix de Lodez	1 044	12 126
Salasc	223	6 751
Valmascle	303	9 086
Villeneuvette	1 602	7 081
Total (en mètres)	**37 192**	**272 195**

Tableau 4 : Linéaire du réseau d'eau potable du Pôle Intercommunal de l'Eau

II.2. LES USAGERS DU SERVICE EAU POTABLE

Entre 2024 et 2025, le nombre d'abonnés a augmenté de près de 3% pour atteindre **15 511 abonnés**.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'abonnés de la régie de 2018 à 2025 par commune.

Commune	Nombre d'abonnés 2018	Nombre d'abonnés 2019	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Nombre d'abonnés 2022	Nombre d'abonnés 2023	Nombre d'abonnés 2024	Nombre d'abonnés 2025	Variation en % (N/N-1)
Aspiran	1 003	998	847	1 022	1 048	1 043	1 050	1 044	-0,6%
Brignac	382	384	387	389	402	413	413	415	0,5%
Cabrières	351	351	358	355	363	363	363	369	1,7%
Canet	1 546	1 529	1 540	1 566	1 681	1 708	1 740	1 701	-2,2%
Ceyras	648	653	665	670	686	677	702	678	-3,4%
Clermont - Nébian - Villeneuvette						5 759	5 962	5 851	-1,9%
Fontes	564	566	634	590	602	602	595	596	0,2%
Lacoste	155	155	155	157	160	156	161	163	1,2%
Liausson	121	120	117	118	121	124	121	122	0,8%
Lieuran	180	184	159	188	189	192	194	186	-4,1%
Merifons	56	56	56	57	58	57	58	57	-1,7%
Moureze	114	113	114	113	118	118	118	122	3,4%
Octon	314	320	325	337	344	353	355	352	-0,8%
Paulhan	2 024	2 019	2 049	2 065	2 122	2 160	2 194	2 182	-0,5%
Pérêt								687	0,0%
Saint Felix	697	684	693	699	714	718	713	701	-1,7%
Salasc	219	226	229	234	234	256	254	252	-0,8%
Valmascle	28	28	29	32	35	33	34	33	-2,9%
TOTAL REGIE	**8 402**	**8 386**	**8 357**	**8 592**	**8 877**	**14 732**	**15 027**	**15 511**	**3%**

Tableau 5 : Nombre d'abonnés par commune

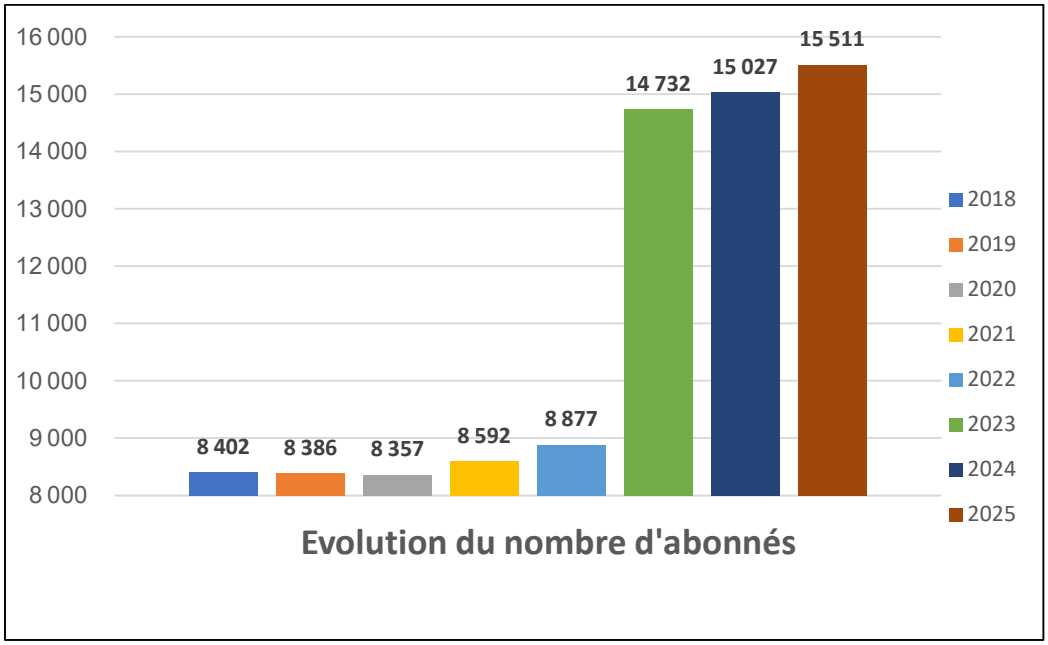

Figure 5 : Evolution du nombre d'abonnés du PIE

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'habitant par km de réseau hors branchement) atteint 50 abonnés/km représentatif d'un réseau dit intermédiaire (en dessous de 25 on est en réseau dit rural et si on est supérieur à 50 est en réseau dit urbain).

Le nombre d'habitants par abonné est de 2.05 habitants/abonné.

La consommation moyenne par abonné est de 112,2 m^3/an soit environ 150 l/j/habitant.

On notera une augmentation du nombre d'abonnés en 2023 avec l'intégration dans le territoire de Clermont l'Hérault – Nébian -Villeneuvette, et de Péret en 2025.

II.3. LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

II.3.1. Volumes prélevés en 2025

En 2025, les volumes prélevés à l'échelle de la régie atteignent 2 450 785 m^3 (soit 66% des volumes autorisés par DUP).
En comparaison à la consommation de l'année 2024, les volumes prélevés augmentent d'environ 16%. Cette augmentation est principalement due à la prise de compétence en régie de la commune de Péret.

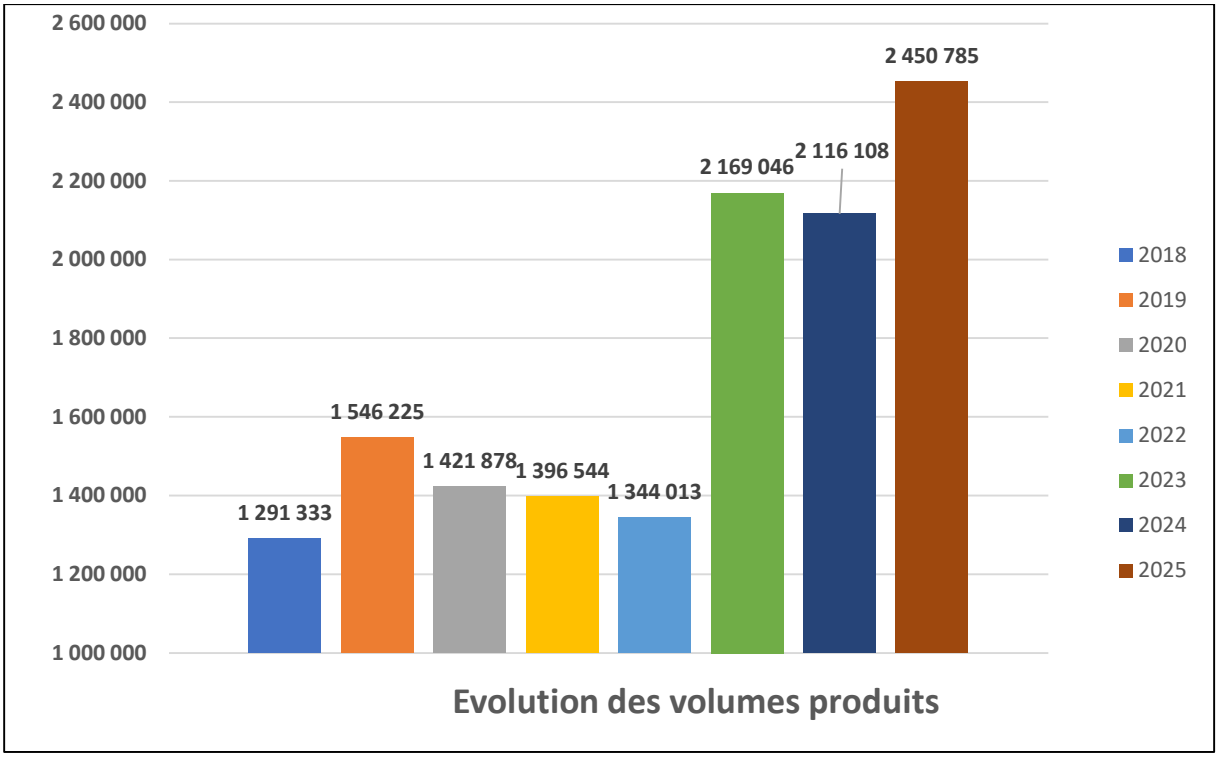

Figure 6 : Evolution des volumes annuels prélevés par le PIE (m^3)

Le détail des volumes pour chaque point de prélèvement est disponible en annexe N°1 Détails des volumes produits.

Parmi les 2,45 millions de m^3 prélevés 62% proviennent de la nappe alluviale.

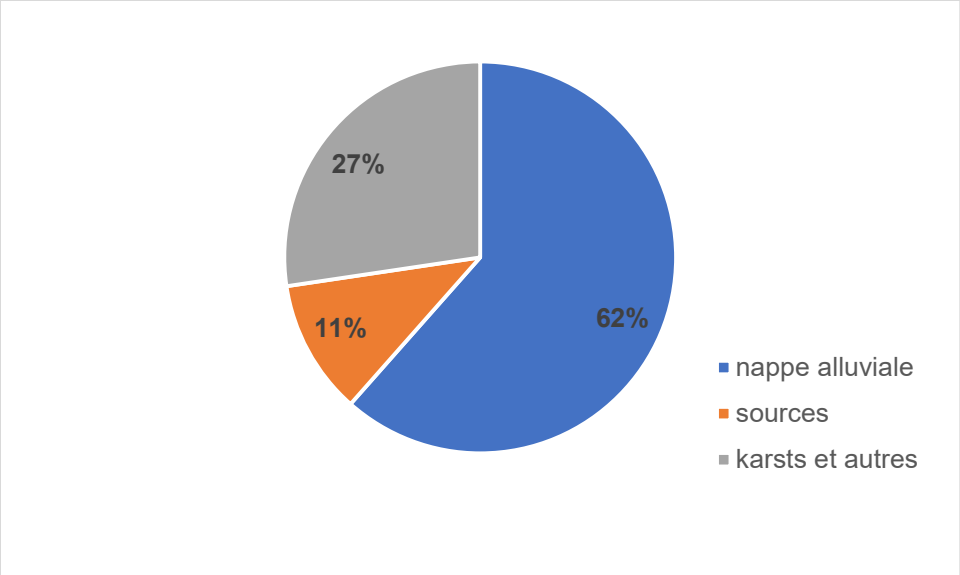

Figure 7 : Origine des volumes prélevés

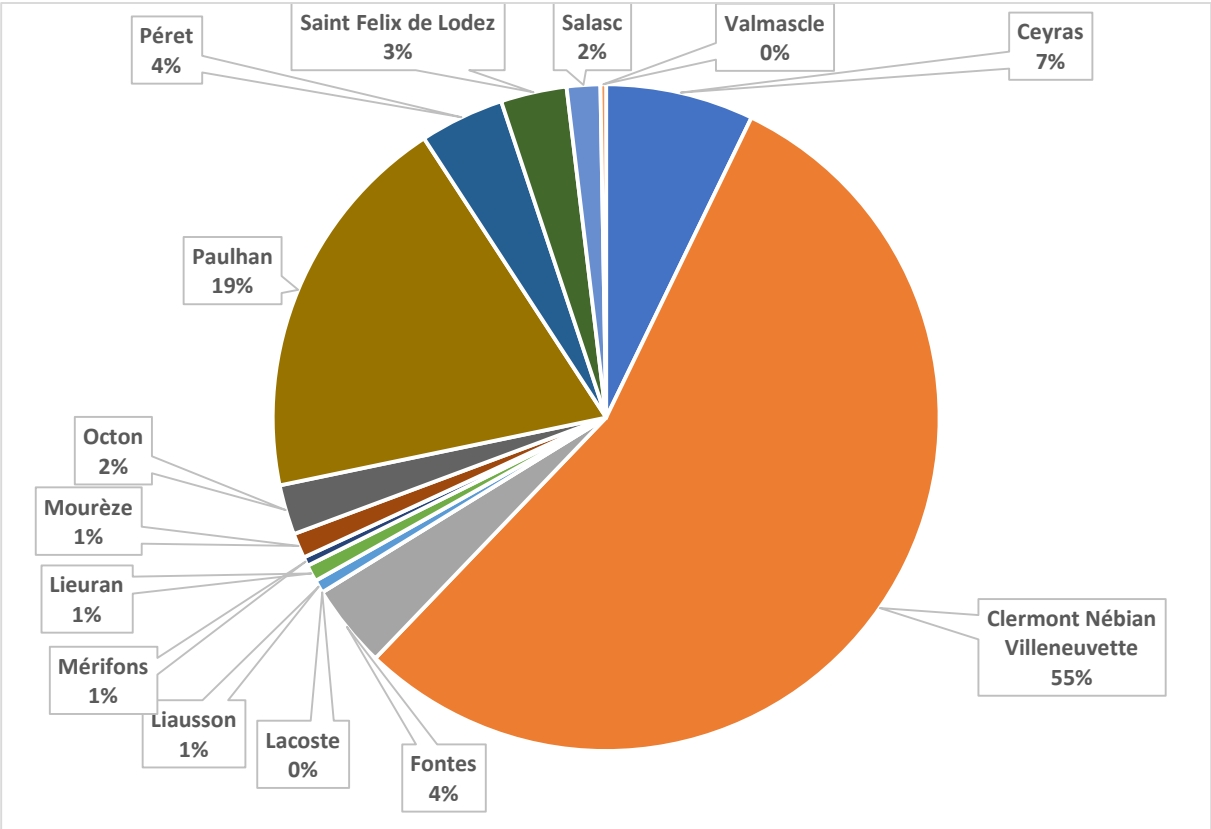

Figure 8 : Volumes prélevés par commune (en %)

II.3.2. Volumes vendus

Il n'y a pas de volumes vendus à d'autres collectivités pour l'année 2025.

II.3.3 Volumes achetés à d'autres services

Une partie de la commune de Lacoste est alimentée par le Service Intercommunal de l'Eau du Larzac et Lodévois. En 2025, il a été acheté 2 054 m^3 contre 2 349m^3 en 2024.

Le quartier des Abades de la commune de Saint Félix de Lodez est alimenté en partie par de l'achat d'eau auprès de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.
En 2025, il a été acheté 16 815 m^3 contre 16 391 m^3 en 2024.

Commune	Fournisseur	Volumes achetés (V2) en m3							
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation N/N-1 (%)
Lacoste	SIEL	2 759	1 991	2 782	12 376	2 869	2 349	2 064	-12%
Saint Felix	CCVH	22 472	24 797	30 707	17 704	16 608	16 391	16 815	3%
TOTAL REGIE		26 516	30 414	37 368	34 486	19 477	18 740	18 879	1%

Tableau 6 : Volumes achetés à d'autres collectivités (m3)

II.3.4 Autres volumes

Le détail des autres volumes est donné en Annexe n°3 Détail des autres volumes.

II.3.5 Bilan des volumes eau potable 2025

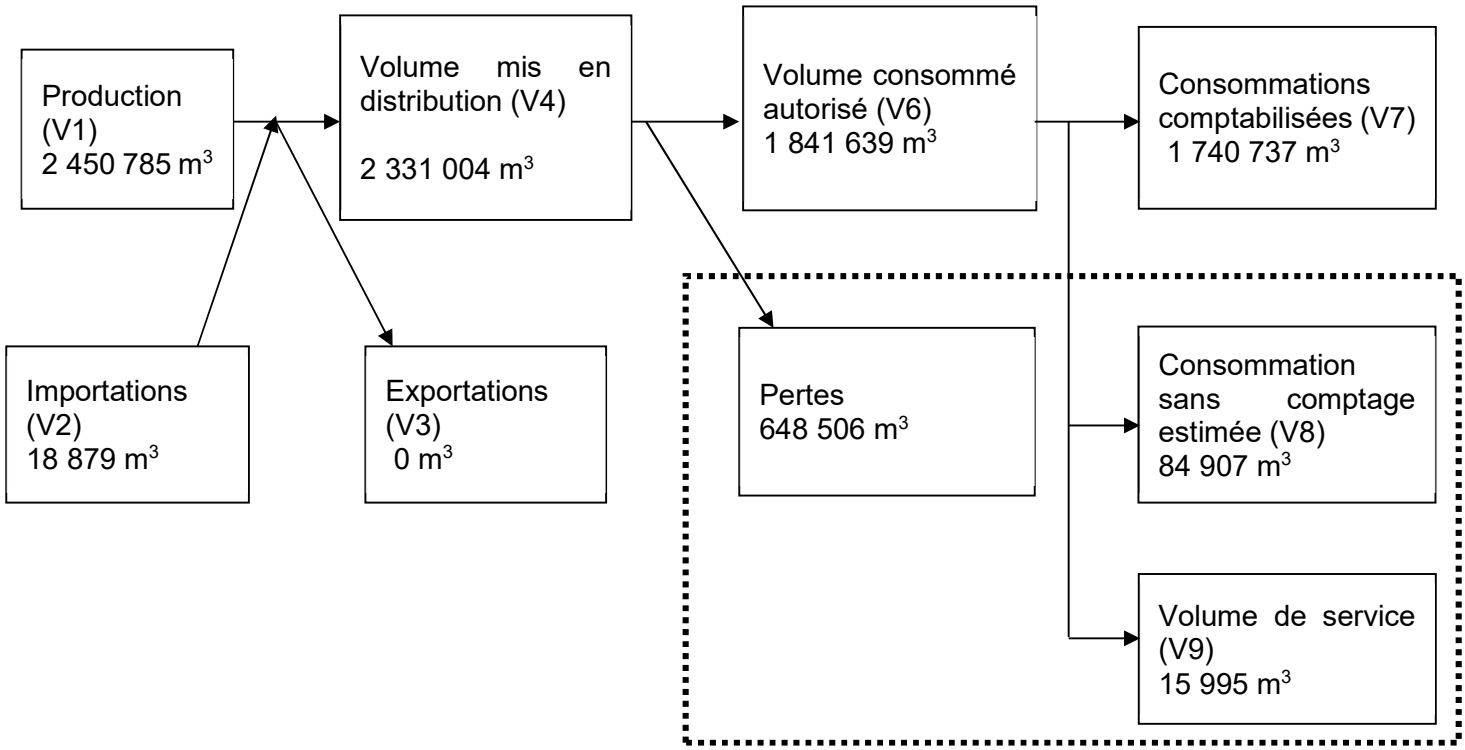

Figure 9 : Bilan des volumes 2025

III.1. TARIFS EN VIGUEUR

Le prix de l'eau est fixé par délibération du Conseil communautaire en date du 2022.
A compter du 1er janvier 2023 le prix de l'eau a été harmonisé pour l'ensemble des communes et une tarification par tranches de consommations a été mise en place.

Les prix TTC renseignés pour l'année N correspondent au prix fixé pour l'année N+1.
Ainsi les prix dans le tableau ci-dessous pour 2025 correspondent à ceux en vigueur à partir du 1er janvier 2026.

	Prix TTC du m3							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation N/N-1
Aspiran	2,07 €	2,08 €	2,09 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Brignac	1,97 €	2,01 €	2,04 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Cabrières	1,85 €	1,91 €	1,98 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Canet	1,73 €	1,83 €	1,93 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Ceyras	2,07 €	2,08 €	2,09 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Clermont, Nébian, Villeneuvette					2,21	2,34	2,35	0,42%
Fontes	1,44 €	1,52 €	1,60 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Lacoste	2,07 €	2,08 €	2,09 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Liausson	1,50 €	1,59 €	1,67 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Lieuran	2,06 €	2,08 €	2,09 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Merifons	1,83 €	1,99 €	2,04 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Moureze	1,84 €	1,91 €	1,97 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Octon	1,98 €	2,02 €	2,07 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Paulhan	1,74 €	1,82 €	1,91 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Perêt							2,35	#DIV/0!
Saint Felix	1,98 €	2,01 €	2,04 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Salasc	1,55 €	1,64 €	1,72 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Valmascle	1,73 €	1,79 €	1,86 €	2,21	2,21	2,34	2,35	0,42%
Prix moyen Pôle Intercommunal de l'Eau	**1,84 €**	**1,90 €**	**1,95 €**	**2,21**	**2,21**	**2,34 €**	**2,35 €**	**0,42%**

Tableau 7 : Evolution du prix de l'eau potable par m3 pour une facture de 120m3 (prix TTC)

Au 1er Janvier 2026, le montant des redevances Agences de l'eau pour les parts liées à l'eau potable représentait 19% du prix TTC contre 17% au 1er janvier 2025.

III.2. FACTURE D'EAU

La facture d'eau est composée de plusieurs éléments :
- Une part fixe correspondant à l'abonnement,
- Une part proportionnelle (liée à la consommation de l'abonné),
- Une part composée de plusieurs redevances prélevées par l'Agence de l'Eau,
- La TVA.

Les parts de la collectivité n'ont pas évolué depuis 2023, soit depuis la mise en place de l'harmonisation et de la tarification par tranches.

En 2025, le prix moyen d'une facture d'eau pour 120m^3 consommés a augmenté de 0.42%.

Montant Facture 120 m3							
Tarifs	Pôle Intercommunal de l'Eau						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Part fixe (€HT/an)	38,44 €	39,38 €	40,00 €	45,48 €	45,48 €	45,48 €	45,48 €
Part proportionnelle 0-40(€ HT/m3)				1,14 €	1,14 €	1,14 €	1,14 €
Part proportionnelle 41-120(€ HT/m3)				1,42 €	1,42 €	1,42 €	1,42 €
Part proportionnelle <120(€ HT/m3)	1,06 €	1,095 €	1,13 €	1,79 €	1,79 €	1,79 €	1,79 €
Montant part fixe et proportionelle pour 120 m3	166,00 €	170,81 €	175,65 €	204,68 €	204,68 €	204,68 €	204,68 €
Prélèvement ressource en eau (Agence de l'Eau) par m3	0,095 €	0,095 €	0,095 €	0,095 €	0,095 €	0,095 €	0,095 €
Pollution domestique (Agence de l'Eau) par m3	0,270 €	0,280 €	0,290 €	0,290 €	0,290 €	0,010 €	0,390 €
Redevance Réseau						0,430 €	0,032 €
Montant redevances Agence de l'eau pour 120 m3	43,80 €	45,00 €	46,20 €	46,20 €	46,20 €	64,20 €	62,09 €
TVA à 5,5%	11,54 €	11,87 €	12,20 €	13,80 €	13,80 €	11,95 €	14,67 €
Montant total pour 120 m3	**221,34 €**	**227,68 €**	**234,05 €**	**264,68 €**	**264,68 €**	**280,83 €**	**281,44 €**
Cout par m3	**1,84 €**	**1,90 €**	**1,95 €**	**2,21 €**	**2,21 €**	**2,34 €**	**2,35 €**

Figure 10 : Part des différents éléments constituants la facture d'eau potable pour 120 m3

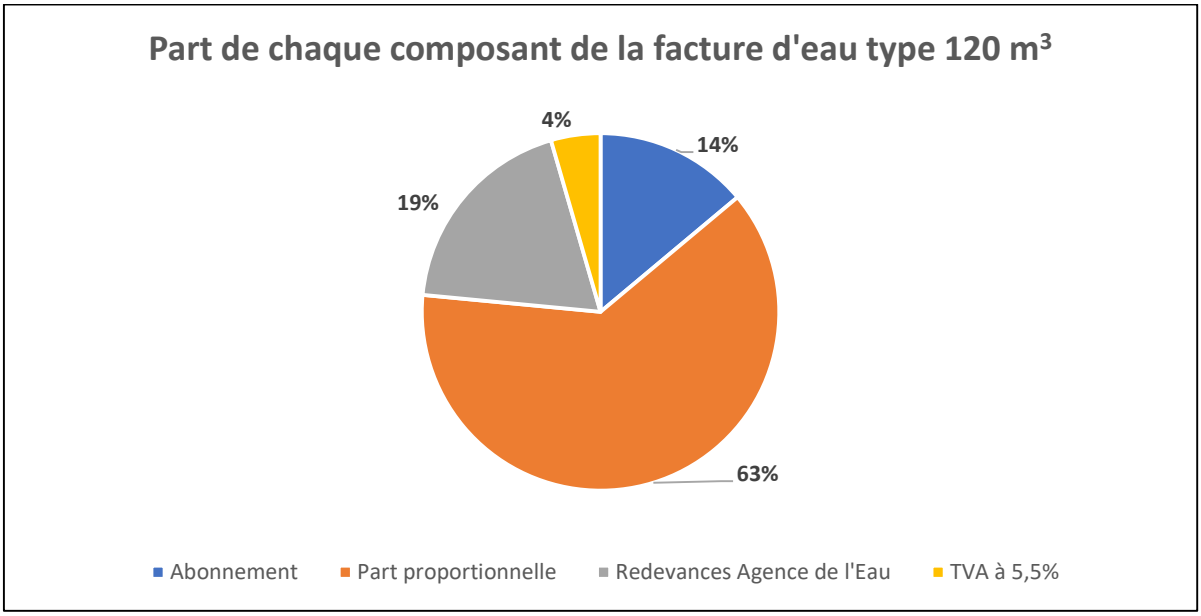

Figure 11 : Part de chaque composant de la facture d'eau

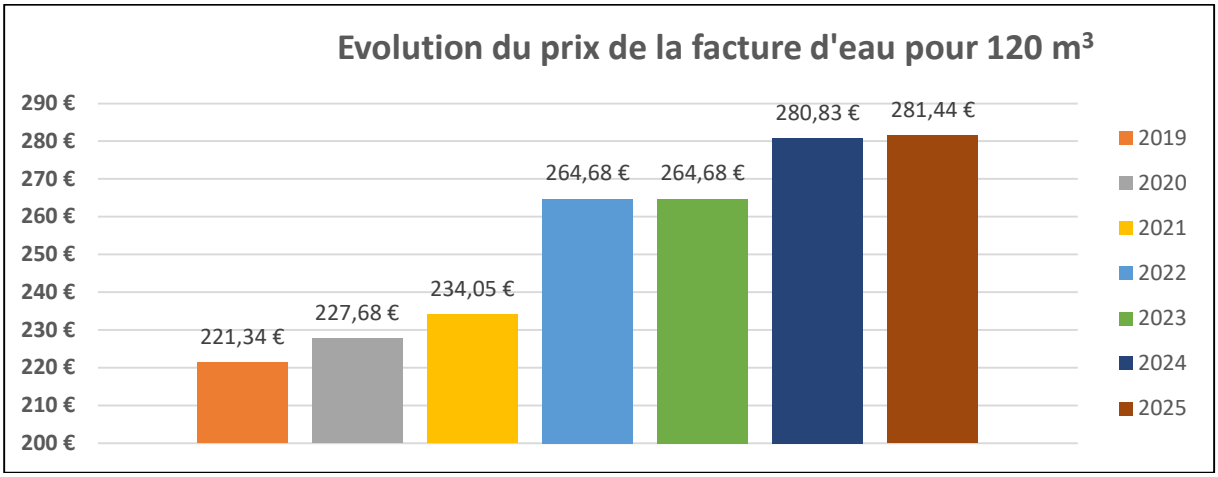

Tableau 8 : Evolution du prix de la facture d'eau type pour 120 m3

IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

IV.1. PROTECTION DES RESSOURCES

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

L'indice d'avancement de protection des ressources sur le territoire du Pôle Intercommunal de l'eau est de 76%.

IV.2. QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Le taux de conformité de l'eau distribué atteint **98,14%.**

Commune	2025		
	Prélèvements réalisés	Résultats non conformes	Taux de conformité (%)
Aspiran	12	0	100%
Brignac	23	0	100%
Cabrières	31	2	94%
Canet	31	0	100%
Ceyras	11	0	100%
Clermont - Nébian - Villeneuvette	63	0	100%
Fontes	12	0	100%
Lacoste	22	2	91%
Liausson	11	0	100%
Lieuran	25	1	96%
Merifons	12	0	100%
Moureze	12	0	100%
Octon	12	1	92%
Paulhan	27	0	100%
Peret	20	0	100%
Saint Felix	26	0	100%
Salasc	14	1	93%
Valmascle	13	0	100%
TOTAL REGIE	**377**	**7**	**98%**

Tableau 9 : Analyses réalisées 2025 pour chaque commune

Les non-conformités sont ponctuelles et liées aux évènements suivants :

- Octon et Lieuran-Cabrières : problème de turbidité en novembre 2025 suite à des épisodes pluvieux qui a fait l'objet de distribution d'eau en bouteilles pendant une dizaine de jours et un renforcement de la chloration.
- Lacoste : problématique de pesticides sur le hameau de Fontchaude. Cette source dessert 2 habitations et ce hameau est raccordé à Clermont-l'Hérault depuis le mois de février 2026.
- Cabrières :
    - une analyse non-conforme liée à la présence de plomb sur le branchement après compteur sur les installations privatives du prélèvement
    - une analyse non-conforme sur la source du hameau de Badalas qui dessert un abonné.
- Salasc : un résultat d'analyse n'était pas lisible et a fait l'objet d'une contre-analyse conforme.

Le tableau suivant présente l'indicateur global de qualité par commune établi par les services de l'Agence Régionale de Santé suivant la qualité bactériologique, les nitrates, les pesticides et métabolites pertinents, la turbidité et la dureté de l'eau.

Commune	**Indicateur global de qualité 2025**	**Observation**
Aspiran	A	
Brignac	A	
Canet Bas Service – Haut Service	A	
Fontes	A	
Ceyras Centre	A	
Cabrières Centre	A	
Cabrières les Crozes	A	
Cabrières - Lou Badalas	D	Seul un abonné en résidence secondaire raccordé. Informé des restrictions de consommation
Lacoste Mas Audran	A	
Lacoste Fontchaude	D	Hameau raccordé sur Clermont l'Hérault en février 2026, source en cours d'abandon
Clermont l'Hérault Centre	A	
Clermont l'Hérault - Bezerac Salagou	A	
Villeneuvette Nébian	A	
Lieuran Cabrières Village	C	Déclassement de l'indicateur compte tenu de l'incident ponctuel en novembre 2025.
Lieuran Cabrières Mas Roujou	A	
Commune	**Indicateur global de qualité 2025**	**Observation**

Liausson	A	
Merifons	A	
Moureze	A	
Octon	C	Problème de turbidité lors de forts évènements pluvieux.
Paulhan	C	Travaux de l'optimisation du traitement et de renouvellement des charbons actifs en cours et finalisés à l'automne 2026. Pas de dépassement des valeurs sanitaires maximales et suivi renforcé.
Péret	A	
Salac - Octon Arieges	A	
St Félix Lodez Ceyras Rabieux	A	
St Felix de Lodez Abades Chipre	A	
Valmascle	A	

Ces informations sont portées à la connaissance des abonnés avec la facturation du 2e semestre 2026 et sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes.

IV.3 INDICATEURS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

L'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale de réseaux atteint **100/120.**

Le détail permettant le calcul de cet indicateur est donné en annexe VII.4 Calcul des indicateurs de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux.

IV.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs de performance du réseau entre 2019 et 2025 :

Rendement et ILC et ILP								
Commune		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL REGIE	Rendement du réseau	58,00	65,00	65,80	72,14	77,26	76,60	74,57
	Indice linéaire de consommation en m3/j/km	13,6	13,7	13,7	14,7	15,88	15,34	16,61
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	10,1	6,6	5,86	4,35	4,67	4,70	5,67
	Volume vendu sur volume mis en distribution	53,9	61,9	65%	69%	74%	73%	69%

Tableau 10 : Evolution des indicateurs de performance réseaux

Le rendement de réseaux s'est nettement amélioré au cours des 5 dernière années et atteint désormais 74,57 %.

L'indice linéaire de perte quant à lui augmente d'environ 1m3/j/km en 2025. Celui-ci s'explique en partie par la reprise de la commune de Péret en régie direct, il convient de l'intégrer petit à petit dans le programme de suivi d'exploitation au quotidien.

Le travail quotidien mené par les équipes d'exploitation (suivi des volumes prélevés, recherches et réparations de fuite) ainsi que les travaux de renouvellement des réseaux prévus au Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2030 permettent une amélioration notable des indicateurs de performance.

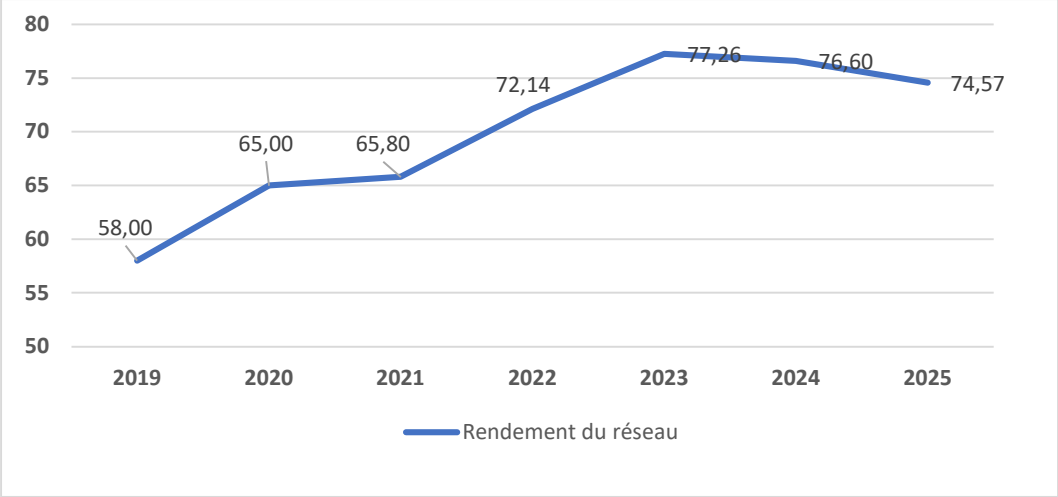

Figure 12 : Evolution du rendement de réseau

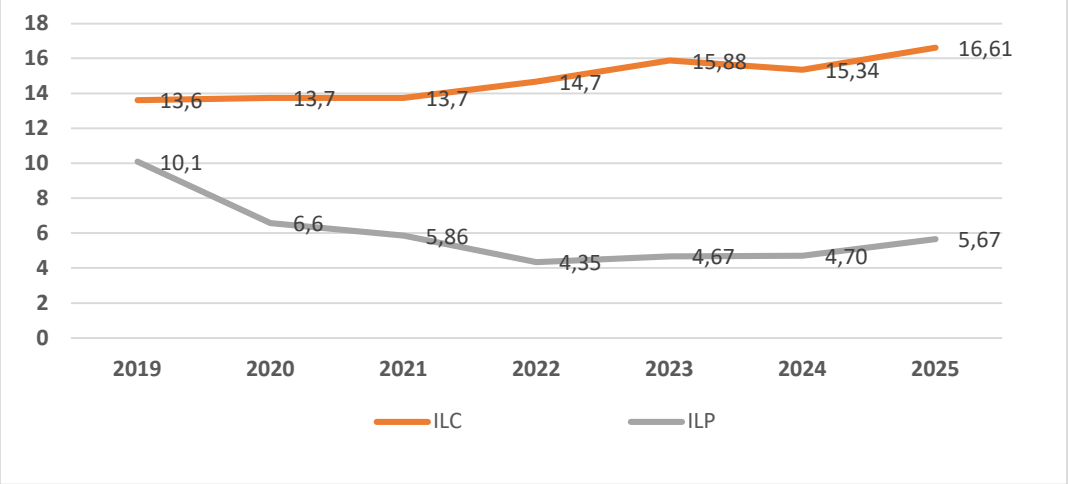

Figure 13 : Evolution de l'ILP et ILC

Le détail des indicateurs de performance pour chaque commune est disponible en annexe VII.5. Indicateurs de performance réseau des communes de la régie.

V. FINANCES ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE

V.1. ENDETTEMENT DU SERVICE

Pour compléter ses recettes propres, le Pôle Intercommunal de l'eau a eu recours à l'emprunt.

Au 31 décembre 2025, le niveau d'endettement sur le budget annexe eau potable était le suivant :

Etat de la dette	
Capital restant dû au 31/12/2025	4 805 878.70 €

Tableau 11 : Capital restant dû

Montant remboursé durant l'année de l'exercice	
Capital remboursé	296 923.99 €
Intérêts payés	138 257.06 €

Tableau 12 : Montants de la dette remboursés en 2025

V.2. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Dotation aux amortissements	
Montant	725 000 €

Tableau 13 : Dotation aux amortissements

V.3. RECETTES ET FRAIS DU POLE INTERCOMMUNAL DE L'EAU

V.3.1. Section exploitation

Recettes d'exploitation de la collectivité

Le tableau ci-dessous présente les recettes d'exploitation du service eau potable :

Recettes d'exploitation du service	Montant en €
Vente d'eau	3 174 780.47
Travaux réalisés (branchements)	109 439.30
Redevances et Taxes	906 014.09
Subventions d'exploitation perçues	0.00
Total des recettes	**4 190 233.86**

Tableau 14 : Recettes d'exploitation eau potable de la collectivité

Dépenses d'exploitation de la collectivité

Le tableau ci-dessous présente les dépenses d'exploitation eau potable de gestion des services :

Dépenses d'exploitation du service	Montant en €
Charges générales*	1 340 666.39
Charges de personnel et frais assimilés*	874 669.37
Atténuation de produits*	467 151.00
Autres charges de gestion courante	13 093.38
Total des dépenses	**2 695 580.14**

Tableau 15 : Dépenses d'exploitation eau potable de la collectivité

V.3.2. Section investissement

Dépenses d'investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les investissements réalisés en 2025 :

Nature des investissements	Montant en €
Réhabilitation de réseaux - OPE11	1 697 412.77
Travaux sur les captages AEP et la sécurisation de la ressource – OPE 12	536 160.65
Matériels et bâtiment régie – OPE14	114 168.29
Total des dépenses	**2 347 741.71**

Tableau 16 : Investissements d'équipements réalisés

Subventions d'équipements perçues

Le tableau ci-dessous présente les subventions d'équipements perçues en 2025 :

Subventions perçues	Montant en €
Etat	14 792
Département	599 414
Agence de l'Eau	249 411
Total	**863 617.00**

Tableau 17 : Subventions d'équipements perçues

VI. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

TOTAL PIE eau potable		
Indicateurs descriptifs des services		**2025**
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	31 757
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3)	281,44 €
Indicateurs de performance		
P101.1	Microbiologie / Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité	98,44%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	74,57%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/jour)	6,58
P106.3	Indice linéaire de perte de réseau (m3/km/jour)	5,67
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,74%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	75,99%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (€/m3)	5 718,75 €

Tableau 18 : Tableau récapitulatif des indicateurs 2025

VII.1. DÉTAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR COMMUNE

Commune	Ouvrage de prélèvement	2025
		Volumes prélevés (m3)
Aspiran	Forage Famajou F3	
	Forage la Plaine F1 Nord	108 673
	Forage la Plaine F2 sud	31 908
	Total	**140 581**
Brignac	Forage Rivière Est F1	18 273
	Forage Rivière Ouest F2	26 916
	Total	**45 189**
Cabrières	Source Boutouri amont	
	Source Boutouri aval	
	Forage Crozes	2 671
	Forage Estabel	48 119
	Total	**50 790**
Canet	Forage Clocher Est	-
	Forage Clocher Ouest	72 684
	Forage 2019	114 804
	Forage 2018	65 684
	Total	**253 172**
Ceyras	Forage Cambou 1	44 740
	Forage Cambou 2	44 184
	Forage Roujals	43 105
	Puits Roujals	8 875
	Total	**140 904**
Clermont - Nébian - Villeneuvette	Forage Aveyro	423 468
	Forage Mas de Marre	441 716
	Source Pont de l'Amour	116 185
	Source Vallombreuse	96 915
	Total	**1 078 284**
Fontes	Forage Carlencas 75,2	
	Forage Carlencas 86	79 410
	Source Thiberet	-
	Total	79 410
Lacoste	Source Fontchaude	-
	Mas Audran (abandonnée)	
	Total	**-**
Liausson	Foux	
	Montdardie	12 388
	Total	**12 388**
Lieuran	Forage du Lavoir	16 169
	Total	**16 169**
Merifons	Forage Mas Canet	8 587
	Total	8 587

Moureze	Forage Mourèze	23 506
	Total	**23 506**
Octon	Source Font Majol	27 535
	Forage Garajou	20 056
	La Selve	-
	Total	**47 591**
Paulhan	Forage Rieux F1	169 187
	Forage Rieux F2	204 605
	Total	373 792
Peret	Forage des Condamines	
	Puits des Condamines	80 485
	Total	**80 485**
Saint Felix	Forage Rabieux	62 584
	Total	**62 584**
Salasc	Source La Gloriette	32 099
	Total	**32 099**
Valmascle	Forage Valmascle	5 254
	Total	**5 254**
TOTAL REGIE (en m3)		**2 450 785**

Tableau 19 : Détail des volumes produits en 2025 (m3)

VII.2. DETAIL DES VOLUMES VENDUS

Commune	Acheteurs	Volumes vendus (m3) en 2025
Aspiran	Abonnés domestiques	77 383
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**77 383**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Brignac	Abonnés domestiques	40 631
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**40 631**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Cabrières	Abonnés domestiques	32 161
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**32 161**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Canet	Abonnés domestiques	176 373
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**176 373**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Ceyras	Abonnés domestiques	66 997
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**66 997**
	Transfert vers Saint Félix de Lodez	61 837
	Total transféré à d'autres communes (V3)	**61 837**
Clermont - Nébian - Villeneuvette	Abonnés domestiques	796 060
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**796 060**
	Transfert vers Mas Roujou et Lacoste	19 320
	Total transféré à d'autres communes (V3)	**19 320**
Fontes	Abonnés domestiques	47 917
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**47 917**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Lacoste	Abonnés domestiques	11 630
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**11 630**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	

Liausson	Abonnés domestiques	11 358
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**11 358**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Lieuran	Abonnés domestiques	14 976
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**14 976**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Merifons	Abonnés domestiques	3 754
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**3 754**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Moureze	Abonnés domestiques	14 113
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**14 113**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Octon	Abonnés domestiques	24 394
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**24 394**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Paulhan	Abonnés domestiques	250 806
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**250 806**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Peret	Abonnés domestiques	58 239
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**58 239**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Saint Felix de Lodez	Abonnés domestiques	87 905
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**87 905**
	Volumes tranférés le hameau de Rabieux	5 823
	Total vendu à la CCVH	**0**
Salasc	Abonnés domestiques	21 987
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**21 987**
	Vendu au service de	
	Total vendu à d'autres services (V3)	
Valmascle	Abonnés domestiques	4 053
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**4 053**
	Vendu au service de	

	Total vendu à d'autres services (V3)	
TOTAL REGIE	Abonnés domestiques	1 740 737
	Abonnés non domestiques	0
	Total vendu aux abonnés (V7)	**1 740 737**
	Total transféré entre communes de la CCC	86 980
	Total vendu à d'autres services (V3)	**0**

Tableau 20 : Détail des volumes vendus (m3)

VII.3. DETAIL DES AUTRES VOLUMES

Commune	Autres volumes (V6/ V8 / V9) en m3		
	Volume de consommation sans comptage (V8)	Volume de service (V9)	Volumes consommés autorisés (V6)
	2025	2025	2025
Aspiran	3 869	770	82 022
Brignac	813	130	41 574
Cabrières	1 608	410	34 179
Canet	8 819	1 380	186 572
Ceyras	1 340	890	69 227
Clermont - Nébian - Villeneuvette	39 803	7 670	843 533
Fontes	2 396	450	50 763
Lacoste	582	29	12 240
Liausson	227	110	11 695
Lieuran	749	246	15 971
Mérifons	188	170	4 112
Mourèze	706	90	14 909
Octon	1 220	280	25 894
Paulhan	12 540	1 260	264 606
¨Péret	2 912	995	62 146
Saint Félix	5 835	605	94 345
Salasc	1 099	470	23 556
Valmascle	203	40	4 296
TOTAL REGIE	**84 907**	**15 995**	**1 841 639**

Tableau 21 : Autres volumes (m3)

VII.4. CALCUL DES INDICATEURS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions *(1)*	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions *(2)*	100%	15

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX **(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)**			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux *(3)*	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur *(3)*	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	**120**	**-**	**100**

Tableau 22 : Eléments de calcul des indicateurs de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux

VII.5. INDICATEURS DE PERFORMANCE RÉSEAU DES COMMUNES DE LA RÉGIE

Rendement et ILC et ILP		2025
Aspiran	Rendement du réseau (%)	58%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	13,45
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	9,60
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	55%
Brignac	Rendement du réseau (%)	92%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	20,27
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	1,76
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	90%
Cabrières	Rendement du réseau (%)	67%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	10,65
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	5,18
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	63%
Canet	Rendement du réseau (%)	74%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	20,77
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	7,41
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	70%
Ceyras	Rendement du réseau (%)	89%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	20,25
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	2,42
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	48%
Clermont - Nébian - Villeneuvette	Rendement du réseau (%)	80%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	8,00
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	4,51
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	74%
Fontes	Rendement du réseau (%)	64%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	8,00
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	4,51
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	60%
Lacoste	Rendement du réseau (%)	71%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	5,46
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	2,26
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	0%
Liausson	Rendement du réseau (%)	94%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	8,05
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	0,48
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	92%
Lieuran	Rendement du réseau (%)	79%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	13,65
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	3,66
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	93%

Merifons	Rendement du réseau (%)	48%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	1,52
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	1,65
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	44%
Moureze	Rendement du réseau (%)	63%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	16,23
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	9,36
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	60%
Octon	Rendement du réseau (%)	54%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	6,23
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	5,22
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	51%
Paulhan	Rendement du réseau (%)	71%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	22,15
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	9,14
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	67%
Peret	Rendement du réseau (%)	77%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	14,31
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	4,22
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	72%
Saint Felix	Rendement du réseau (%)	71%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	20,72
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	7,65
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	140%
Salasc	Rendement du réseau (%)	73%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	9,26
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	3,36
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	68%
Valmascle	Rendement du réseau (%)	82%
	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)	1,30
	Indice linéaire de perte en réseau m3/j/km	0,29
	Part des volumes vendus sur volumes produits (%)	77%
TOTAL	**Rendement du réseau**	**74,6%**
	Indice linéaire de consommation (en m3/j/km)	**16,61**
	Indice linéaire de perte en réseau (en m3/j/km)	**5,67**
	Volume vendu sur volume mis en distribution	**71%**

Tableau 23 : Indicateurs de performance des réseaux des communes